



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2018

Le **LUNDI 5 NOVEMBRE 2018 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 30 octobre 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Marie Elise CAREL, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Juanita AUGUSTIN, Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Cécile JOURDAINNE à Cécile GALHAUT, Marie LE COUSIN à François CRAMILLY, Franck LEBRET à Martine LANGLOIS, Robin DAVID à Daniel ROUSSEL

Absent(s) non excusé(s):

Amandine TAVARES GOMES, Jean Marie ALINE

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur LETEURTRE est nommé secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°4 - CM/18/111

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la décision modificative comme indiquée ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

Designation	Dépenses	recettes	Commentaires
FONCTIONNEMENT			
D-6811-01 (Ch.042) – Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	13 591,00 €		Régularisation des dotations d'amortissements
D-023-01 (Ch.023) – Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	- 13 591,00 €		2018 – montant complémentaire

D-6475-020 (Ch.012) – Médecine du Travail, Pharmacie	3 400,00 €		Régularisation factures CDG 3 ^e et 4 ^e trimestre 2018
D-6288-020 (Ch.011) – Autres services extérieurs	- 3 400,00 €		
D-66111-020 (Ch.66) – Intérêts réglés à l'échéance	900,00 €		Intérêts d'emprunts – montant complémentaire
D-6288-020 (Ch.011) – Autres services extérieurs	- 900,00 €		
D-022-020 (Ch.022) - Dépenses imprévues	- 1 344 €		Pour financer le soutien psychologique du personnel de la mairie suite au décès d'un agent
D-6288-020 (Ch.011) – Autres services extérieurs	1344 €		
D-022-020 (Ch.022) - Dépenses imprévues	- 6840€		Pour financer le recrutement temporaire d'un agent pour le surcroît d'activité engendré par le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
D-64131-020 (Ch.012) : Rémunérations – Personnel non titulaire	6 840€		
D-6558-020 (Ch.65) : Autres contributions obligatoires	10 000,00 €		Régularisation charges sociales de Mr GENET Bruno à la commune de SAHURS
D-6288-020 (Ch.011) – Autres services extérieurs	- 10 000,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	
INVESTISSEMENT			
R-021-01 (Ch.021) – Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)		- 13 591,00 €	Régularisation des dotations d'amortissements 2018 – montant complémentaire
R-2802-01 (Ch.040) – Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme		995,00 €	
R-2804111-01 (Ch.040) – Etat-Biens mobiliers, matériel et études		1 466,00 €	
R-2804112-01 (Ch.040) – Etat-Bâtiments et installations		1 359,00 €	
R-28121-01 (Ch.040) – Plantations d'arbres et d'arbustes		2 168,00 €	
R-28158-01 (Ch.040) – Autres installations, matériel et outillage technique		950,00 €	
R-281788-01 (Ch.040) – Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition		401,00 €	
R-28182-01 (Ch.040) – Matériel de transport		- 890,00 €	

R-28183-01 (Ch.040) – Matériel de bureau et matériel informatique		912,00 €	
R-28184-01 (Ch.040) – Mobilier		377,00 €	
R-28188-01 (Ch.040) – autres immobilisations corporelles		5 853,00 €	
D-2313-311 (Ch.041) - Constructions	51 415,60 €		Transfert des frais d'études au compte de travaux en cours (opérations d'ordre budgétaires)
R-2031-311 (Ch.041) – Frais d'études		51 415,60 €	
D-2313-020 (Ch.041) - Constructions	1 164,00 €		
R-2031-020 (Ch.041) – Frais d'études		1 164,00 €	
D-2313-810 (Ch.041) - Constructions	64 996,10 €		
R-2031-810 (Ch.041) – Frais d'études		64 996,10 €	
D-2313-91 (Ch.041) - Constructions	1 800,00 €		Récupération avance forfaitaire – chantier Eglise St Nicolas
R-2031-91 (Ch.041) – Frais d'études		1 800,00 €	
D-2313-810 (Ch.041) - Constructions	4 583,20 €		
R-238-810 (Ch.041) – Avances et acomptes versés sur commandes d'immo. corporelles		4 583,20 €	
TOTAL	123 958,90 €	123 958,90 €	

Pour information, le solde des dépenses imprévues après D.M N° 4 est de :

022-020 : Dépenses imprévues de fonctionnement : 126 216,35 €

020-01 : Dépenses imprévues d'investissement : 200 000,00 €

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DON AU DEPARTEMENT DE L'AUDE DANS LE CADRE DE LA "SOLIDARITE COMMUNES AUDOISES 2018" SUITE AUX INONDATIONS DU 15 OCTOBRE 2018 - CM/18/112

A l'unanimité, le conseil municipal décide de faire un don au Département de l'Aude d'un montant de 1 500 euros.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

REFACTURATION DE REPAS ADULTE - CM/18/113

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le principe de refacturation aux personnes adultes bénéficiant de ce service au prix coûtant toutes taxes comprises indiqué dans le BPU plus 5% de frais de gestion à compter du 1^{er} octobre 2018.

DIT qu'en cas de renouvellement de marché, la refacturation se fera également sur le prix coûtant toutes taxes comprises indiqué dans le BPU plus 5% de frais de gestion.

DIT que les personnes adultes concernées par ce service devront fournir obligatoirement leurs coordonnées complètes ainsi que toutes pièces nécessaires à l'émission des titres.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CREATION D'UNE INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAIL DE NUIT POUR LES AGENTS D'ENTRETIEN DU POLE TECHNIQUE DE LA VILLE DE LE TRAIT - CM/18/114

A l'unanimité, le conseil municipal décide de créer une indemnité horaire pour travail de nuit versée aux agents d'entretien du Pôle Technique de la Ville assurant leur service entre 5 heures et 6 heures du matin.

DIT que cette indemnité, en supplément de leur taux horaire habituel, est versée à hauteur de 0.17 euros par heure effective et complète de travail normal de nuit et qu'elle peut être majorée à 0,80 euros.

DECIDE que cette indemnité pourra être versée aux agents titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public quelle que soit la durée de leur contrat.

DIT que la prime est attribuée individuellement par l'autorité territoriale en fonction du nombre d'heures effectivement réalisées et selon les règles indiquées ci-dessus et qu'elle sera calculée et versée selon une périodicité mensuelle.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

PARTENARIAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE TERRITORIALISEE POUR LA PERIODE 2018-2019 ENTRE LA VILLE DE LE TRAIT ET LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT) - CM/18/115

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer au partenariat de formation professionnelle territorialisée pour la période 2018-2019 avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CONSTITUTION DES COMMISSIONS PERMANENTES - CM/18/116

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification de la composition de chaque commission, comme suit :

- **Commission jeunesse, sports, associations, animations et affaires culturelles : 11**
membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- William GUILLARD
- Robin DAVID
- Marie LE COUSIN
- Cécile JOURDAINNE
- Marie-Elise CAREL
- Catherine LEROUX
- François LANGLOIS
- François CRAMILLY
- ~~Patricia LEFEBVRE~~ Patrick GIRAUD
- Juanita AUGUSTIN

- **Commission travaux, urbanisme : 12** membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- Cécile GALHAUT
- Christian LETEURTRE
- Daniel ROUSSEL
- Marie-Claude BEAUFILS
- Tony LACROIX
- Béatrice TASSERY

- Martine LANGLOIS
- Marie-Elise CAREL
- Hubert LUCAS
- Juan Carlos VEGAS
- Vincent SGARLATA

- **Commission emploi, formation** : 11 membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- Marie LE COUSIN
- François LANGLOIS
- William GUILLARD
- Elisabeth BIDEAUX
- Sébastien PETIT
- Martine LANGLOIS
- Robin DAVID
- Réjan SAUPIN
- Juanita AUGUSTIN
- ~~Patricia LEFEBVRE~~ Patrick GIRAUD

- **Commission enfance, affaires scolaires, bibliothèque** : 10 membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- Sébastien PETIT
- Sophie LOQUIN
- William GUILLARD
- Cécile JOURDAINNE
- Marie LE COUSIN
- François LANGLOIS
- Marie-Elise CAREL
- ~~Patricia LEFEBVRE~~ Patrick GIRAUD
- Juanita AUGUSTIN

- **Commission finances** : 10 membres élus dont M. le Maire + 1 personne invitée

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- François CRAMILLY
- Martine LANGLOIS

- William GUILLARD
- Cécile GALHAUT
- Marie LE COUSIN
- Sébastien PETIT
- Marie-Elise CAREL
- Juan Carlos VEGAS
- Vincent SGARLATA

- **Commission sécurité : 6 membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées**

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- Franck LEBRET
- Sophie LOQUIN
- Tony LACROIX
- Hubert LUCAS
- Vincent SGARLATA

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**REFORME DES MODALITES D'INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES:
CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE CONTROLE - CM/18/117**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne au sein de la commission de contrôle des opérations électorales au 1er janvier 2019 :

- pour la liste « Le Trait, ensemble et autrement »
 - Marie-Elise CAREL
 - Christian LETEURTRE
 - Daniel ROUSSEL
- pour la liste « Pour vous, Le Trait avance »
 - Jean-Marie ALINE

- Vincent SGARLATA

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DANS LE CADRE D'UN MARCHE PUBLIC - CM/18/118

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville du Trait et le CCAS du Trait portant sur la passation d'un accord cadre d'achats d'équipements de protection individuelle et approuve que la Ville du Trait soit coordinatrice du groupement constitué.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE: APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT - CM/18/119

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le plan de financement dans le cadre de la demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, comme suit :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Désherbeuse mécanique Société Nion Parcs et Jardins	4 227.50€	Agence de l'Eau Seine Normandie (50% du montant HT)	2 114,00€
Débroussailleuse à lames réciproques Société Nion Parcs et Jardins	540,00€	Agence de l'Eau Seine Normandie (50% du montant HT)	270,00€
Châssis désherbeur tracté Société Nion Parcs et Jardins	4 000,00€	Agence de l'Eau Seine Normandie (50% du montant HT)	2 000,00€
		Autofinancement	4 383.50€
Total HT	8 767.50€	Total HT	8 767.50€

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

SUBVENTION AUX COOPERATIVES ET ASSOCIATIONS DES ECOLES DE LA VILLE EN SOUTIEN AUX PROJETS DE SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITEES, SORTIES SCOLAIRES REGULIERES OU OCCASIONNELLES SANS NUITEE ET INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES ET CULTURELLES DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE - CM/18/120

A l'unanimité, le conseil municipal abroge la délibération n° CM/18/077 en date du 17 mai 2018 et décide de verser la subvention aux coopératives et associations des écoles de la Ville dans le cadre de la mise en œuvre de projets de sorties scolaires avec

nuitées, sorties scolaires régulières ou occasionnelles sans nuitée et prestations pédagogiques et culturelles à l'école.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CONVENTION ANNUELLE POUR UNE PRESTATION DE FORMATION AVEC L'ESSOR - CM/18/121

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'implication de la Ville dans l'insertion professionnelle des personnes en déficiences intellectuelles encadrées par l'ESSOR.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 1 Mr Guillard n'a pas pris part au vote

AVENANT A LA CONVENTION N°16217607092FILRAE CONCLUE ENTRE LA PREFECTURE DE SEINE MARITIME ET LA VILLE DU TRAIT CONCERNANT L'AIDE POUR LE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN CONTRAT DE PRET STRUCTURE A RISQUE - CM/18/122

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la décision définitive de versement d'aide au titre du remboursement anticipé total du prêt structurant à risque en date du 25 septembre 2018 notifiée par le Chef du bureau CL1C agissant par délégation du Ministre de l'Economie et des finances.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°18217607092SFILRAE et tout document y afférent.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

APPROBATION DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA CAF 76 DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT D'AGREMENT « ANIMATION GLOBALE » ET DU NOUVEL AGREMENT ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE DU CENTRE SOCIAL « LA ZERTELLE » - CM/18/123

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature des conventions d'objectifs et de financement de la CAF 76 dans le cadre de l'agrément « Animation Globale » et « Animation collective famille » du Centre social « La Zertelle ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de financement de la CAF 76 dans le cadre de l'agrément « Animation Globale » et « Animation collective famille » du Centre social « La Zertelle » et à percevoir les prestations de service.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

APPROBATION DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX JOUETS 2018 - CM/18/124

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition de locaux, de moyens techniques et humains dans le cadre de la bourse aux jouets 2018.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITE DANS LA DEMARCHE CIT'ERGIE DANS LE CADRE DE LA COP 21 PORTE PAR LA METROPOLE - CM/18/125

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'engager la collectivité dans la démarche Cit'ergie dans l'objectif d'obtention de label pour la valorisation de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager la collectivité dans la démarche Cit'ergie et de signer tous les documents s'y afférent.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SEMVIT - CM/18/126

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable sur le rapport d'activités 2017 de la SEMVIT joint à la présente délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	28	pour: 0 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 26

Fait au Trait, le 7 novembre 2018

Patrick CALLAIS,
MAIRE

